



Bastia

CITÀ DI CULTURA

DGAPEC — Musée de Bastia

Bastia Città Immersiva 2026-2032

**Déclinaison sur la délégation
Éducation, Petite Enfance et Jeunesse**

Premier chiffrage et fiches opérationnelles

septembre 2026

Le déploiement de la démarche immersive s'engage prioritairement dans le champ éducatif, afin de familiariser les enfants avec la langue corse dès le plus jeune âge et d'en assurer la continuité dans leurs différents temps de vie. Il repose notamment sur la formation et l'accompagnement des agents de la petite enfance, des ATSEM, des équipes d'animation et de restauration scolaire, pour intégrer progressivement le corse dans l'accueil, les échanges quotidiens et les activités. Les familles sont pleinement associées à cette démarche, à travers des temps de découverte, des activités parents-enfants et des supports simples permettant de prolonger cette familiarisation, quel que soit leur niveau de pratique de la langue.

Présentation des actions par axe et par catégorie budgétaire

Les actions sont présentées par axe opérationnel et réparties en trois catégories budgétaires :

- **Catégorie 1 : actions existantes déjà fléchées langue corse**, dont les moyens et les dépenses sont à identifier et à valoriser.
- **Catégorie 2 : actions existantes à réorienter ou à adapter aux objectifs de Cita Immersiva**, en distinguant les crédits redéployés des éventuelles dépenses supplémentaires.
- **Catégorie 3 : actions nouvelles proposées dans le cadre de la stratégie**, dont le coût est à estimer.

Les dépenses sont également distinguées selon leur caractère annuel ou ponctuel et leur nature : fonctionnement ou investissement.

Axe 2 — La crèche L'Anghjulelli, première étape d'un parcours immersif en langue corse

Contexte

L'Anghjulelli dispose d'une capacité d'accueil de 79 places, réparties en cinq sections multi-âges, et compte 143 enfants inscrits en 2026.

Le diagnostic linguistique réalisé en février et mars 2026 a identifié dix professionnels corsophones, dont quatre titulaires du CAP AEPE et six auxiliaires de puériculture.

À la rentrée 2026, une section immersive et une section bilingue ont ouvert, mobilisant au total trois agents titulaires du CAP AEPE et deux auxiliaires de puériculture. Les autres professionnels identifiés pourront assurer les remplacements en cas d'absence afin de maintenir la continuité linguistique dans ces deux sections. Ils pourront également contribuer à l'extension progressive de cette démarche à d'autres sections, avec un accompagnement et des formations adaptés.

Cette mise en place a bénéficié d'un accompagnement sur site pour la formation à la langue corse, assuré par la Direzione Lingua è Cultura Corsa.

Pour l'encadrer, le cahier des charges de la formation en langue corse à la crèche distingue clairement les deux modèles d'accueil.

Dans la section immersive, le corse devient la langue habituelle des soins, des activités, des repas et des interactions avec 100 % du personnel d'encadrement bilingue.

Dans la section bilingue, les deux langues sont utilisées quotidiennement, avec une équipe associant des locuteurs actifs et des professionnels aux compétences passives ou débutantes, accompagnés dans leur progression.

Priorités de la mandature

- Faire de la petite enfance le point de départ du continuum linguistique municipal.
- Généraliser progressivement le bilinguisme puis l'immersion aux 5 sections.
- Former les agents à l'usage d'un corse adapté aux interactions quotidiennes avec les tout-petits et les accompagner dans les échanges en langue corse avec les parents.
- Associer pleinement les familles et préparer la continuité vers l'école maternelle immersive ou bilingue.

Actions proposées

- **Évaluer les deux premières sections avant toute nouvelle ouverture** : établir un bilan pédagogique, apprécier l'exposition réelle des enfants à la langue corse et recueillir les retours des familles et des professionnels.
- **Étendre progressivement le dispositif aux trois sections restantes** : prévoir l'ouverture d'une section par an, sous réserve de disposer d'un nombre suffisant d'agents formés pour assurer la continuité de l'accueil en langue corse, y compris lors des remplacements.
- **Adapter la formation aux besoins des agents** : actualiser chaque année le repérage de leurs compétences linguistiques et proposer des modules courts centrés sur les situations professionnelles du quotidien et des sorties immersives.
- **Développer les outils et les supports en langue corse** : déployer une signalétique adaptée et mettre à disposition des équipes des ressources communes, notamment le « Lessicu per l'Anghjulelli », des imagiers et des QR codes donnant accès à des supports sonores.
- **Associer les familles** : proposer des supports et documents bilingues, organiser des ateliers parents-enfants et partager un répertoire de mots du quotidien pour prolonger la familiarisation avec le corse à la maison, quel que soit leur niveau de pratique.
- **Organiser la continuité vers la maternelle** : renforcer « Primi passi pè a scola materna » et étudier, avec le DASEN, les possibilités de dérogation à la carte scolaire pour faciliter l'accès des familles demandeuses aux écoles bilingues et aux classes immersives. Si l'offre bilingue est généralisée, cette démarche concernera spécifiquement l'accès aux classes immersives.

Pilote et partenaires

Pilote : Direction de la Petite Enfance avec l'appui de la DGPEC. Partenaires : Direzione Lingua à Cultura Corsa, Collectivité de Corse, CAF, PMI, Éducation nationale, familles.

Calendrier indicatif

- **2026-2027** : consolider les sections immersive et bilingue ouvertes à la rentrée 2026, organiser les remplacements et former les équipes. Déployer les supports en corse, associer les familles et réaliser un premier bilan avant toute extension.
- **2027-2028** : étendre la démarche à une deuxième section, sous réserve du bilan et des compétences disponibles. Renforcer les activités parents-enfants et préparer la continuité vers la maternelle.
- **2028-2029** : intégrer une troisième section, poursuivre les formations et adapter les outils à partir des retours des équipes et des familles.
- **2029-2031** : étendre la démarche à la quatrième et cinquième section et réaliser un bilan global de l'accueil en langue corse, selon les conditions de formation et de remplacement des équipes.

Trajectoire cible des cinq sections

Année	Situation cible en fin d'année
2026-2027	1 immersive, 1 bilingue, 3 francophones
2027-2028	2 immersives, 1 bilingue, 2 francophones
2028-2029	3 immersives, 1 bilingue, 1 francophone
2029-2031	Généralisation aux 5 sections (bilingue puis immersion complète)

Moyens et coûts

- Formation et accompagnement 2026-2027 : assurés en interne, sans coût de prestation externe. Les séances se déroulent soit en soirée, avec récupération du temps consacré, soit sur le temps de travail, en immersion.
- Signalétique, mobilier et supports pédagogiques : enveloppe prévisionnelle de 3 000 € TTC à prévoir en conservant l'essentiel du mobilier existant avec 800 € pour la signalétique bilingue, 1 200 € pour les supports pédagogiques et 1 000 € pour le petit mobilier complémentaire. Cette estimation reste à affiner selon les besoins et les devis, en lien avec la Direction de la Communication et la Direction de la Petite Enfance.

Indicateurs

Fréquence réelle d'usage du corse par les enfants ; taux d'adhésion des familles ; nombre d'enfants poursuivant un parcours bilingue/immersif en maternelle.

Nombre de sections bilingues/immersives ; part d'agents formés par section ; fréquence réelle d'usage du corse par les professionnels.

Perspectives

L'expérience menée à la crèche L'Anghjulelli pourra être partagée avec les structures privées de la petite enfance qui le souhaitent. Ce retour d'expérience portera sur les pratiques, les outils pédagogiques et les modalités de formation à la langue corse. Il pourra les aider à développer progressivement une offre d'accueil bilingue ou immersive, selon les moyens et les compétences de leurs équipes.

Axe 2 — Un maillage de proximité de diffusion de la langue corse dans les relais petite enfance (RPE) et les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Contexte

Le relais petite enfance (RPE) est un lieu d'information pour les familles et d'accompagnement des professionnels de l'accueil du jeune enfant, en particulier des assistantes maternelles. Sa mise en place est obligatoire depuis le 1er janvier 2026 pour les communes de plus de 10 000 habitants. Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) reçoit les enfants de moins de six ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent, pour des temps de jeux, de rencontres et d'échanges.

À Bastia, le relais municipal des quartiers sud et le relais Culumbella, géré par la CAF et installé à l'école Desanti, constituent les deux RPE du territoire. Les LAEP sont accueillis dans les locaux des RPE. Les familles y trouvent ainsi, selon leurs besoins, un service d'information sur l'accueil du jeune enfant et des temps à partager avec lui. Cette organisation évoluera en janvier 2027 avec la reprise en gestion directe du RPE de l'Annonciade par la Ville.

La déclinaison petite enfance du continuum linguistique pourra s'appuyer sur ces lieux pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas nécessairement la crèche municipale. Les RPE permettront d'abord de travailler avec les assistantes maternelles, l'accueil individuel représentant 151 places à Bastia, en repérant leurs compétences linguistiques et leurs besoins de formation. Les ressources élaborées pourront ensuite être proposées aux crèches privées volontaires. Enfin, les activités d'éveil dans les RPE et les temps parents-enfants dans les LAEP offriront aux enfants et aux familles des occasions de découvrir et de pratiquer le corse, sans prérequis linguistique.

Le projet de guichet unique petite enfance, acté dans le cadre de la Convention territoriale globale qui sera signée avec la Communauté d'agglomération de Bastia, prendra appui sur les RPE existants pour offrir aux familles un point d'entrée commun d'information et d'orientation. Il intégrera les pratiques d'accueil bilingue développées dans les RPE et les LAEP.

Priorités

- Faire des RPE et des LAEP des points d'accès réguliers à des activités en langue corse, ouverts aux familles de tous les quartiers.
- Déployer des activités régulières en corse dans les RPE/LAEP et accompagner les assistantes maternelles volontaires dans leurs pratiques quotidiennes.
- Préparer l'intégration de cette organisation au futur guichet unique petite enfance.

Actions proposées

- **Déployer les activités langue et culture corses dans les deux RPE** : finaliser la reprise municipale de Culumbella et coordonner son fonctionnement avec le RPE des quartiers sud. Programmer dans les deux relais des temps d'éveil en corse aux enfants, des ressources pour les assistantes maternelles et un accueil bilingue identifié.
- **Déployer les activités langue et culture corses dans les LAEP** : utiliser ces temps comme espaces de découverte de la langue et de la culture corses, autour de comptines, de jeux, d'histoires et d'ateliers parents-enfants. Mettre à disposition des supports simples afin que les familles puissent prolonger cette familiarisation à domicile.
- **Faire des RPE des lieux ressources pour l'ensemble de la petite enfance** : repérer les compétences linguistiques et les souhaits de formation des assistantes maternelles, proposer des outils directement utilisables dans l'accueil quotidien et ouvrir progressivement les ressources aux structures privées volontaires.
- **Identifier visuellement les deux équipements** : déployer une signalétique bilingue cohérente avec celle de L'Anghjulelli dans chacun des deux RPE/LAEP, afin de rendre visible la place du corse dès l'entrée et dans les espaces d'activité.

Préparer et créer le futur guichet unique : lorsqu'il sera créé, y intégrer les outils et pratiques préalablement éprouvés dans les RPE/LAEP : accueil bilingue, supports d'information, repérage des souhaits linguistiques, orientation vers les modes d'accueil bilingues ou immersifs et site internet accessible en corse (projet de la communauté d'agglomération).

Pilote et partenaires

Pilote : Direction de la Petite Enfance, avec l'appui de la DGAPEC. Partenaires : CAB, CAF, PMI, gestionnaires d'EAJE, assistantes maternelles.

Calendrier indicatif

- **2026-2027** : finaliser la reprise de Culumbella, harmoniser les pratiques des deux RPE, lancer les premières activités RPE/LAEP en corse et déployer la signalétique bilingue sur les deux sites.
- **2027** : renforcer les activités régulières avec les familles et les assistantes maternelles, développer les ressources communes et organiser les premières actions d'accompagnement des professionnelles volontaires.
- **2027-2028** : consolider le maillage RPE/LAEP à l'échelle de la ville et préparer l'intégration de ce fonctionnement au futur guichet unique petite enfance, selon le calendrier retenu dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.
- **2029-2030** : création du guichet unique et de son site internet à l'échelle intercommunautaire.

Moyens et coûts

- La reprise municipale du RPE Culumbella, prévue en janvier 2027, s'appuiera sur les locaux existants de l'école Desanti. Les besoins en personnel, évalués à 1,2 ETP, seront couverts par le redéploiement ou le reclassement d'un agent à temps plein et par une mutualisation avec le RPE des quartiers sud pour les 0,2 ETP complémentaires, sans augmentation des charges de personnel.
- Le déploiement de la langue corse doit être recherché à budget constant à partir des moyens déjà mobilisés dans les RPE/LAEP et des équilibres liés à la reprise de Culumbella. La subvention annuelle de 25 565 € actuellement versée par la Ville à la CAF n'aura plus d'objet ; une prestation de service CAF estimée à 45 554 € est attendue. Sous réserve de la consolidation de ce plan de financement, une partie des crédits redéployés pourra financer les activités bilingues des deux RPE/LAEP, dont le coût est estimé à 15 000 € par an.
- La signalétique bilingue est estimée à 1 600 € par site, sur la même base que celle retenue pour la crèche, soit une enveloppe prévisionnelle de 3 200 € TTC pour les deux RPE/LAEP.
- Les structures privées et les assistantes maternelles volontaires pourront mobiliser leurs dispositifs propres de financement de la formation professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'ateliers RPE/LAEP intégrant le corse ; nombre de familles et d'assistantes maternelles touchées ; fréquence d'utilisation des supports bilingues ; nombre de professionnelles accompagnées ; répartition des bénéficiaires entre quartiers nord et sud.

Perspectives

Le calendrier, le périmètre et les modalités d'accueil bilingue du futur guichet unique seront précisés avec les partenaires de la CTG.

Axe 3 — Continuité linguistique de l'enfance à la jeunesse sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire

Contexte

Après la petite enfance, le continuum linguistique se prolonge dans deux cadres complémentaires : le temps scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires. D'une part les temps périscolaires et extrascolaires portés directement ou soutenus par la Ville, d'autre part le temps scolaire, en articulation avec l'Éducation nationale et les structures associatives privées telles que Scola Corsa. Cette distinction permet d'identifier clairement les acteurs, les publics et les leviers d'action tout en assurant la continuité de la langue dans les différents temps de vie de l'enfant et du jeune.

Cette articulation entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire trouve son cadre dans le projet éducatif territorial (PEDT) 2025-2028 de Bastia. Il met en cohérence les actions menées sur ces différents temps, en associant les professionnels qui y interviennent, les familles et les partenaires.

Sur le temps péri et extrascolaire, il donne notamment la priorité à la qualité des accueils, à la professionnalisation des équipes et aux activités liées à la santé, au bien-être, à la citoyenneté, au sport et à la culture. La langue corse y constitue un axe éducatif à part entière.

Sur le temps scolaire, cette orientation s'inscrit dans la progression du cursus bilingue, passé de 38 % des effectifs en 2015 à 70 % à la rentrée 2026-2027, dont 74 % en maternelle et 68 % en élémentaire. Trois groupes scolaires, Amadei, Reynoard et Charles Andrei, restent encore à dominante standard.

L'enjeu est d'accentuer cette progression linguistique dans les écoles publiques et privées en donnant aux enfants davantage d'occasions de pratiquer le corse au-delà de la classe, notamment pendant les temps périscolaires et extrascolaires.

1. Temps extrascolaire et périscolaire

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) constituent un relais essentiel de cette continuité linguistique. Sa mise en œuvre repose sur l'implication et la formation des professionnels, en lien avec les projets des écoles et des accueils de loisirs. Les effectifs détaillés recensent 60 animateurs, 5 directeurs d'ACM, 50 ATSEM et 24 intervenants associatifs.

Cette démarche se concrétise à la rentrée 2026 avec l'ouverture du premier ACM municipal immersif à Campanari, doté de 32 places pour les enfants de 3 à 6 ans. Ce site permettra d'évaluer les conditions d'un accueil quotidien en langue corse afin d'envisager une extension progressive à d'autres ACM.

L'offre municipale associe les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires aux accueils périscolaires organisés dans les écoles. Elle comprend également des ateliers éducatifs proposés pendant la pause méridienne, autour de la santé, du bien-être, de la citoyenneté, du sport, de la culture et de la langue corse. Elle s'adresse globalement aux enfants de 3 à 17 ans, avec une organisation adaptée à leur âge, à leurs besoins et aux différents temps d'accueil.

Temps extrascolaire pour les moins de 13 ans

En 2025, l'activité repose sur trois sites : Arinella, Centre Ancien et Charpak.

ACM	Inscrits vacances 2025	Inscrits mercredis 2025	Présences cumulées vacances	Présences cumulées mercredis
Arinella	284	124	7 046	1 707
Centre Ancien	148	52	2 819	651
Charpak	109	71	583	401

L'ALSH de Calloni, situé dans les quartiers sud, est géré par l'association Club Sport Loisirs Vacances.

ACM adolescents, séjours et chantiers de jeunes pour les 13-17 ans

L'ACM adolescents du centre social François Marchetti, ouvert en septembre 2026, s'adresse aux 13-17 ans et accueille une quinzaine de jeunes. Son programme comprend des activités, des sorties, des séjours et des projets de découverte du territoire.

Accueils périscolaires dans les écoles élémentaires

Les données de la rentrée 2026-2027 précisent les effectifs d'enfants inscrits et le nombre d'animateurs prévus pour chaque temps :

Site	Midi (enfants / animateurs)	Matin (enfants / animateurs)	Soir (enfants / animateurs)
Calloni	109 / 6	17 / 2	23 / 2
Andrei	45 / 3	11 / 1	12 / 1
Campanari	33 / 2	10 / 1	15 / 1
Venturi	98 / 6	19 / 2	34 / 2
Gaudin	75 / 5	19 / 2	25 / 2
Amadei	59 / 4	12 / 1	15 / 1
Defendini	86 / 5	22 / 2	18 / 2
Micheli	68 / 4	18 / 2	23 / 2
Desanti	131 / 7	38 / 3	49 / 3
Subissi	103 / 5	33 / 2	44 / 3
Reynoard	52 / 3	9 / 1	8 / 1
Total par créneau	859 / 50	208 / 19	266 / 20

2. Temps scolaire : école publique et Scola Corsa

Sur le temps scolaire, la Ville intervient dans le champ de ses compétences en accompagnement de l'offre portée par l'Éducation nationale en matière immersive et en soutien au développement de Scola Corsa.

Priorités

- Sur les moins de 13 ans, faire du périscolaire le prolongement du temps scolaire, sans rupture linguistique dans les écoles bilingues et les classes immersives.
- Sur les moins de 13 ans, consolider Campanari comme site immersif pilote et programmer le passage progressif des autres ACM au bilinguisme puis, lorsque les conditions sont réunies, à l'immersion. Proposer également à l'ALSH de Calloni, géré par l'association Club Sport Loisirs Vacances, de développer un accueil bilingue, voire immersif.
- Sur les 13-17 ans, étudier les attentes des jeunes, définir avec eux et les familles, un volet langue et culture corses adapté aux séjours et aux chantiers de jeunes.
- Former les animateurs, les ATSEM et les agents de restauration selon des contenus adaptés à leurs missions.
- Sur le temps scolaire, accompagner la progression de l'offre publique bilingue et immersive, programmer des sorties immersives avec la Direzione Lingua è Cultura Corsa et soutenir le développement territorial de Scola Corsa.

Actions proposées**A. Péri scolaire et extrascolaire – moins de 13 ans**

- **Évaluer l'ACM immersif de Campanari** : analyser la fréquentation, l'usage réel du corse, les besoins d'accompagnement et les retours des familles. Identifier les pratiques et les outils transférables aux autres centres.
- **Programmer le passage au bilinguisme des autres ACM accueillant les moins de 13 ans** : établir un diagnostic à Arinella, au Centre Ancien et à Charpak sur les compétences des équipes et les attentes des familles. Définir les formations nécessaires et un calendrier par site, en veillant à l'équilibre territorial de l'offre entre structures publiques et privées.
- **Mettre en œuvre le bilinguisme au quotidien** : inscrire cette orientation dans le projet pédagogique de chaque ACM et développer l'usage du français et du corse dans l'accueil, les consignes, les repas, les jeux et les activités. Prévoir des supports communs et une information adaptée aux familles.
- **Préparer une évolution vers l'immersion** : apprécier, centre par centre, la possibilité d'un usage habituel du corse tout au long de la journée, selon les progrès des équipes et les conditions d'organisation. Accompagner les agents débutants et les enfants non corsophones.
- **Adapter les parcours aux métiers et aux niveaux** : évaluer progressivement les compétences des ATSEM, des animateurs et des agents de restauration. Retenir comme repères de progression les niveaux A2 à B2 pour les ATSEM, selon leur implication pédagogique, A2 à B1 pour les animateurs et A1 à A2 pour les agents de restauration, à ajuster après diagnostic.
- **Organiser les formations selon les contraintes des services** : constituer de petits groupes de niveau, prévoir des créneaux adaptés et associer mises en situation, lexiques professionnels et accompagnement sur le terrain. Réaliser des bilans pour mesurer les acquis et l'usage effectif du corse.
- **Former les agents d'animation** : constituer un premier groupe de dix agents parmi les 60 professionnels identifiés, en donnant la priorité aux sites bilingues ou immersifs.
- **Former les agents de restauration collective à un corse pratique** : proposer des modules centrés sur l'accueil, la présentation des aliments, les consignes, l'hygiène et les formules de politesse.
- **Structurer un axe « Lingua è cultura corsa » dans l'appel à projets de la pause méridienne** : renforcer la pratique de la langue et la découverte de la culture corses en continuité avec les apprentissages scolaires.

B. Jeunesse – 13-17 ans

- **Étudier une offre adaptée aux 13-17 ans** : recueillir les attentes des jeunes, des familles et des équipes, puis examiner les possibilités de projets autour de la langue et de la culture corses dans l'ACM adolescents du Centre Social François Marchetti, les séjours et les chantiers de jeunes.

C. Temps scolaire – école publique et association Scola Corsa

- **Définir avec le DASEN une progression de l'offre scolaire bilingue et immersive** : établir un calendrier pour Amadei, Reynoard et Charles-Andrei, puis accompagner le développement de l'immersion école par école. Obtenir chaque année la liste prévisionnelle des classes concernées avant la fin de l'année scolaire.
- **Programmer des sorties immersives pour les classes immersives** : construire avec la Direzione Lingua è Cultura Corsa une offre de sorties régulières permettant aux élèves d'utiliser le corse dans des situations concrètes, culturelles, patrimoniales, scientifiques et environnementales.
- **Accompagner la formation en langue corse des ATSEM** : mobiliser les 12 ATSEM concernées des écoles Venturi, Calloni et Campanari dans une formation sur site, pendant le temps de travail, à raison de 16 heures par trimestre et par groupe, soit 48 heures par année scolaire.
- **Adapter les affectations des ATSEM à cette progression** : préparer les règles applicables aux postes immersifs pour le mouvement 2027-2028, avec validation juridique et consultation du

Comité Social Territorial. Ajuster ensuite les affectations chaque année aux ouvertures et aux compétences disponibles.

- **Accompagner le développement de l'association Scola Corsa** : travailler à l'ouverture progressive de nouveaux niveaux scolaires à mesure que les cohortes d'élèves avancent dans leur scolarité, à l'école Charpak / Léo Micheli, identifier une implantation dans les quartiers sud et rechercher des locaux adaptés pour Scola Corsa Federazione.

Pilote et partenaires

Pilote : Pôle Jeunesse et Loisirs avec l'appui de la Direction de l'Éducation et de la Vie scolaire, en lien avec la Direzione Lingua è Cultura Corsa.

Partenaires associés : CAB, Éducation nationale, SDJES, CAF, Collectivité de Corse, Cité éducative, centre social, RH.

Calendrier indicatif

- **2026-2027** : consolider Campanari, établir le diagnostic des autres ACM, engager les formations et structurer les actions par tranche d'âge. Sur le temps scolaire, arrêter avec les partenaires une feuille de route pour l'offre publique, les sorties immersives et les besoins de développement de Scola Corsa.
- **2027-2028** : déployer une offre bilingue dans un premier ACM supplémentaire, poursuivre les formations et adapter les affectations des ATSEM. Engager, selon les arbitrages, les premières opérations liées à l'extension de Scola Corsa et à son maillage territorial.
- **À partir de 2028** : étendre progressivement le bilinguisme aux autres ACM et envisager leur passage à l'immersion selon les bilans annuels, les compétences des équipes et les moyens disponibles.

Moyens et coûts

Formation par ordre de priorité

Formation des agents d'animation

Organisation de la formation par la direction LCC	Calcul heures supplémentaires	Coût estimé
Quatre heures par mois pendant douze mois	Sur site sur le temps interstitiel 60 agents × 48 heures × 20 €	57 600 €

Cette estimation correspond à l'hypothèse où le temps de formation est rémunéré en supplément du temps de travail habituel, sur la base d'un taux horaire moyen de 20 € de l'heure.

Formation des ATSEM

Périmètre de formation sur site et par groupe	Coût pédagogique estimé
Trois groupes à Venturi, Calloni et Campanari pour 12 ATSEM	11 520 €
Extension aux 38 ATSEM restantes, sur les 9 autres écoles	34 560 € au total

Le coût de 11 520 € correspond à trois groupes de 48 heures, sur une base de 80 €/heure. Une aide de 10 000 € serait sollicitée auprès de la Collectivité de Corse, chaque année, laissant 1 520 € d'autofinancement, sous réserve de son attribution.

Formation des agents de restauration collective

Les modules seront intégrés aux trois journées annuelles de formation déjà prévues dans leur temps de travail.

NB : À l'issue de la formation initiale, les coûts diminueront, mais une enveloppe annuelle résiduelle, à ajuster selon les besoins, devra être maintenue pour les mises à jour, les rappels et la formation des nouveaux arrivants.

L'enveloppe globale est de 50 000 €, avec une participation de la Cité éducative de 40 000 €, soit 10 000 € à la charge de la Ville. Une ligne de suivi identifiera les dépenses consacrées à la langue et à la culture corses au sein de cette enveloppe.

Signalétique des ACM

Le coût prévisionnel est estimé à 4 800 €.

Scola Corsa

La Ville étudiera l'extension du forfait scolaire aux enfants bastiais inscrits dans les classes de Scola Corsa qui y ouvrent droit. Elle examinera la possibilité d'accorder une subvention distincte pour les actions de langue et de culture corses dans les classes non conventionnées. Elle étudiera également sa participation aux frais de scolarisation des enfants bastiais inscrits à Scola Corsa hors de Bastia (650 €, par enfant). L'enveloppe globale est estimée à 90 000 €, contre 75 000 € versés en 2025, soit une hausse de 15 000 €.

Indicateurs

- Taux d'occupation de Campanari.
- Nombre et part d'animateurs, d'ATSEM et d'agents de restauration formés ; progression des compétences linguistiques.
- Nombre d'ACM proposant un accueil bilingue ou immersif et fréquence d'usage du corse dans la journée.
- Nombre de projets et d'ateliers comportant un volet LCC, notamment pour les adolescents.
- Retours des familles et des équipes sur les activités et l'accueil en langue corse.

Perspectives

Une offre bilingue sera progressivement proposée dans l'ensemble des ACM municipaux et associatifs. L'accueil immersif pourra ensuite être développé dans les structures dont les équipes seront en mesure d'en assurer la continuité. Cette évolution accompagnera la progression de l'enseignement bilingue et des classes immersives, en lien avec l'Éducation nationale.

Annexe 2 — Parcours immersif en Langue et Culture Corses (LCC) adossé au label 100 % EAC

Contexte

Bastia bénéficie du label « 100 % EAC » depuis 2022. La convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC) 2025-2027 vise à construire, pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, un parcours culturel continu pendant et en dehors du temps scolaire. Elle s'appuie sur les trois piliers de l'EAC : rencontrer des œuvres et des artistes, pratiquer une activité artistique et acquérir des connaissances.

Le guide EAC 2026-2027 donne une traduction concrète à cette ambition en recensant les activités proposées par les structures culturelles et en présentant des parcours qui relient plusieurs lieux de la ville.

En s'appuyant sur cette offre, la Ville pourrait construire un parcours en langue et culture corses reliant les crèches, écoles, les accueils collectifs de mineurs (ACM) et les équipements culturels. L'Alb'Oru, les médiathèques, A Casa di e Scenze et le Musée de Bastia pourraient ainsi proposer des activités associant la pratique du corse au patrimoine, à la création artistique, aux sciences et à l'environnement.

Priorités

- Relier les dispositifs éducatifs et culturels pour construire des parcours cohérents et lisibles pour les familles, offrant aux enfants des occasions régulières de découvrir et de pratiquer le corse.
- Renforcer l'accès à ces parcours notamment dans les quartiers sud, tout en les ouvrant à l'ensemble des écoles et aux enfants de tous les cursus, immersifs, bilingues ou standards.
- Faire de la langue et de la culture corses un fil conducteur partagé, en associant pratique orale, découverte du patrimoine et création artistique dans les activités scolaires, périscolaires et culturelles.

Actions proposées

- **Constituer un premier parcours LCC dans la programmation 100 % EAC** : sélectionner dès 2026-2027 les actions culturelles éligibles conduites majoritairement ou totalement en corse, puis préciser pour chacune les publics, les partenaires et la part d'activité réalisée en corse.
- **Organiser trois familles de parcours en langue et culture corses** : développer les activités sciences et environnement autour d'A Casa di e Scenze ; les activités arts, lecture et patrimoine autour de la Casa di Lingue, de l'Alb'Oru, des médiathèques et du Musée ; et les activités sport, santé et citoyenneté dans les ACM. Seules les actions répondant aux critères du label seront inscrites au parcours 100 % EAC ; les autres seront suivies dans le cadre éducatif adapté.
- **Structurer « Luni et marti piacè » comme un véritable parcours municipal d'immersion** : prévoir des prolongements en classe, sur le temps méridien ou en ACM.
- **Créer un outil de suivi commun** : mettre en place une fiche-parcours par école et un « passeport éducatif » simple pour chaque enfant.

Pilote et partenaires

Pilote : DGAPEC avec ses directions en lien avec la Direzione Lingua è Cultura Corsa.

Coordination : revue trimestrielle intégrée aux instances de l'EAC, du PEDT et de la Cité éducative.

Calendrier indicatif

- **2026-2027** : cartographier les offres, identifier les crèches, les écoles et ACM pilotes, mettre en œuvre les premiers parcours et expérimenter le passeport éducatif.
- **2027-2028** : évaluation des parcours pilotes.

2028-2030 : généralisation progressive aux autres groupes scolaires et ACM, adaptation aux adolescents.

Moyens et coûts

- Distinguer, pour chaque action du parcours LCC, les activités gratuites et les activités payantes, puis préciser leur coût et leur mode de financement.
- Établir le budget annuel en mobilisant d'abord les crédits existants des directions concernées. Si ces crédits ne couvrent pas les activités payantes retenues, une enveloppe annuelle de 10 000 € pourrait être affectée à la Direction de l'Éducation et de la Vie scolaire par redéploiement, à budget constant.

Indicateurs

Nombre d'actions du label 100 % EAC intégrant une séquence immersive en corse ; part des écoles disposant d'un parcours annuel complet ; nombre d'enfants distincts bénéficiaires ; montant des crédits mobilisés au titre de la Cité éducative pour les 9 établissements des QPV et de la Ville, pour ces actions.

Perspectives

Les parcours immersifs EAC seront progressivement proposés dans l'ensemble des écoles et des ACM bastiais, afin que la langue corse trouve une place régulière dans les activités éducatives, culturelles, scientifiques et sportives. Les équipes travailleront avec les équipements municipaux pour assurer une continuité dans les expériences proposées aux enfants et aux jeunes. Les familles seront informées des activités et invitées à y inscrire leurs enfants.

Axe 3 - Inscrire le continuum linguistique dans les dispositifs éducatifs existants

Contexte

Le continuum linguistique doit s'inscrire au sein des dispositifs éducatifs et contractuels déjà mobilisés par la Ville, en particulier le PEDT, la Cité éducative et, pour la petite enfance et la parentalité, la CTG. Il s'agit de faire de la langue corse un axe transversal de leurs diagnostics, objectifs, appels à projets, programmations, indicateurs et bilans, afin que cette orientation survive aux changements de projets, de financements ou d'équipes. Cette démarche s'inscrit dans la même logique que celle portée par le recteur Rémi-François Paolini, qui a intégré la langue et la culture corses à l'axe 1 de la politique académique, affirmant ainsi leur caractère structurant et transversal dans les politiques éducatives.

Priorités

- Assurer la continuité des objectifs linguistiques au-delà des changements de projets, d'équipes ou de financement.
- Rendre lisibles, pour chaque dispositif, les publics concernés, les responsabilités et les moyens mobilisés.
- Présenter les résultats et les ajustements nécessaires dans les instances déjà réunies avec les partenaires.
- Partager ensuite avec les communes volontaires de la CAB les outils produits par Bastia, lorsque leur transfert est pertinent.

Actions proposées

- **Inscrire la LCC dans les diagnostics et programmations** : intégrer les besoins linguistiques aux objectifs du PEDT, de la Cité éducative et de la CTG, puis rattacher chaque objectif à une action, un public, un pilote, un calendrier et une enveloppe identifiés.
- **Organiser un suivi commun** : intégrer les résultats LCC aux bilans de chaque dispositif et les présenter au sein de chaque instance de pilotage.
- **Inscrire la LCC dans les futurs renouvellements** : lors de la révision du PEDT, de la Cité éducative et de la CTG, reprendre formellement les objectifs, indicateurs et engagements issus des cinq fiches afin d'assurer leur continuité pluriannuelle.

Pilote et partenaires

Pilote : DGAPEC.

Partenaires : CAB (au titre de la CTG), État (Cité éducative, SDJES, Éducation nationale), CAF, Collectivité de Corse.

Calendrier indicatif

- **2026-2027** : identifier les actions LCC relevant du PEDT, de la Cité éducative et de la CTG, préciser leurs financements et définir les indicateurs communs. Organiser la remontée des données et fixer la date de présentation du bilan croisé.
- **2027** : présenter un premier bilan partagé et engager la diffusion des outils auprès des communes volontaires de la CAB.
- **2028-2030** : poursuivre la revue annuelle, ajuster les actions aux besoins observés et élargir progressivement les coopérations intercommunales.

Moyens et coûts

- Mobiliser les moyens de coordination : assurer la collecte des données, la préparation du bilan annuel et le suivi des décisions dans le cadre des missions de la DGAPEC et des équipes chargées du PEDT, de la Cité éducative et de la CTG.

Rattacher les dépenses aux actions concernées : identifier, pour chaque action LCC, le budget mobilisé et les cofinancements possibles, selon les critères propres à chaque dispositif.

- Mutualiser les outils produits : partager les supports, les méthodes et les ressources avec les communes volontaires de la CAB. Chiffrer les éventuels frais d'adaptation, de traduction, de reproduction ou de formation avant leur engagement.

Indicateurs

- Nombre et part d'actions LCC disposant d'un pilote, d'un calendrier, d'un financement identifié et d'indicateurs de suivi.
- Présentation annuelle d'un bilan croisé PEDT / Cité éducative / CTG et état d'avancement des décisions prises.
- Montants consacrés aux actions LCC, ventilés par dispositif et par financeur.
- Nombre de communes de la CAB utilisant les outils partagés et nombre de professionnels concernés.
- Répartition des actions et des bénéficiaires par quartier, tranche d'âge et temps d'accueil, afin de suivre l'équilibre territorial et la continuité des parcours.

Perspectives

Le bilan partagé permettra d'ajuster chaque année les priorités et de suivre la continuité des parcours entre la petite enfance, l'école, les accueils de loisirs et les activités culturelles.

Cette organisation demeure associée à la généralisation de l'enseignement bilingue à l'ensemble des écoles publiques bastiaises, puis au développement de l'offre immersive école par école, avec une attention constante à l'équilibre territorial et à l'accès de toutes les familles.

Tableau de synthèse des cinq axes

	Axe 1 Crèche L'Anghjulelli	Axe 2 RPE et LAEP	Axe 3 Écoles, ACM et jeunesse	Axe 4 Parcours LCC et EAC	Axe 5 Ancrage institutionnel
Contexte clé	79 places, cinq sections ; 143 enfants inscrits en 2026 ; dix professionnels corsophones ; une section immersive et une bilingue ouvertes en 2026.	RPE municipal au sud ; Culumbella géré par la CAF à Desanti ; LAEP accueillis dans les RPE ; 151 places d'accueil individuel.	Cursus bilingue : 38 % en 2015, 70 % en 2026-2027 ; Campanari immersif (32 places) ; ALSH associatif de Calloni ; ACM adolescents.	Label 100 % EAC obtenu en 2022 ; convention 2025-2027 et guide EAC 2026-2027 ; équipements culturels municipaux et programme « Luni et marti piacè ».	PEDT 2025-2028, Cité éducative et CTG ; LCC intégrée à l'axe 1 de la politique académique par le recteur Rémi-François Paolini.
Priorités	Consolider les deux premières sections, puis étendre l'offre selon les bilans ; former les agents ; associer les familles.	Accompagner d'abord les assistantes maternelles, puis les crèches privées volontaires ; proposer des activités aux enfants et aux familles ; préparer le guichet unique.	Relier écoles, ACM et jeunesse ; étendre progressivement le bilinguisme puis l'immersion ; former les équipes ; accompagner Scola Corsa.	Construire des parcours LCC accessibles à toutes les écoles, avec une attention aux quartiers sud ; distinguer les actions éligibles au label EAC.	Inscrire la LCC dans les diagnostics, objectifs, appels à projets, programmations et bilans ; assurer sa continuité au-delà des équipes et financements.
Actions phares	Évaluer les deux sections ; former et organiser les remplacements ; déployer les outils ; préparer la continuité vers la maternelle.	Reprise en gestion directe du relais en janvier 2027 ; ateliers RPE/LAEP en corse ; ressources pour les assistantes maternelles et les crèches volontaires ; signalétique bilingue.	Bilan Campanari ; diagnostics Arinella, Centre Ancien et Charpak ; proposition à Calloni ; formation ; projets 13-17 ans ; sorties immersives ; progression de Scola Corsa.	Sélectionner les actions éligibles à 100 % EAC ; organiser sciences, arts et patrimoine ; développer « Luni et marti piacè » ; tester fiche-parcours et passeport.	Rattacher les objectifs LCC à des actions, publics, pilotes, calendriers et crédits ; présenter les résultats dans chaque instance ; les reprendre aux renouvellements.
Pilote / partenaires	Direction de la Petite Enfance ; appui Direzione Lingua è Cultura Corsa ; CAF, PMI, Éducation nationale, familles.	Direction de la Petite Enfance avec la DGAPEC ; CAB, CAF, PMI, gestionnaires d'EAJE, assistantes maternelles.	Pôle Jeunesse et Loisirs avec la Direction de l'Éducation ; Direzione LCC, Éducation nationale, SDJES, CAF, Collectivité de Corse.	DGAPEC et ses directions, avec la Direzione Lingua è Cultura Corsa ; coordination EAC, PEDT et Cité éducative.	DGAPEC ; CAB pour la CTG, État, Éducation nationale, SDJES, CAF et Collectivité de Corse.
Calendrier indicatif	2026-2027 : bilan des deux sections ; 2027-2029 : extension conditionnelle ; 2029-2031 : cinq sections visées.	Janvier 2027 : reprise municipale ; 2026-2028 : activités et maillage ; 2029-2030 : guichet unique envisagé.	2026-2027 : bilan, diagnostics et feuille de route scolaire ; 2027-2028 : autre ACM bilingue ; dès 2028 : extension selon les bilans.	2026-2027 : premiers parcours ; 2027-2028 : évaluation ; 2028-2030 : extension progressive.	2026-2027 : cadrage et indicateurs communs ; 2027 : premier bilan ; 2028-2030 : revue annuelle et coopérations avec les communes volontaires.
Moyens / coûts	Achats ponctuels : 3 000 € TTC estimés pour signalétique, supports et mobilier ; formation assurée en interne.	1,2 ETP par redéploiement ; activités : 15 000 €/an sous réserve du financement ; signalétique ponctuelle : 3 200 € TTC ; prestation CAF attendue : 45 554 €.	Fonctionnement ponctuel — formations initiales pluriannuelles : animation 57 600 € (hypothèse), ATSEM 11 520 € puis 34 560 € ; puis enveloppe annuelle résiduelle pour mises à jour, rappels et nouveaux agents, à chiffrer. Signalétique ACM ponctuelle : 4 800 € ; pause méridienne : 50 000 € dont 40 000 € Cité éducative. Scola Corsa : fonctionnement 90 000 €/an.	Crédits existants en priorité ; jusqu'à 10 000 €/an envisageables par redéploiement si les crédits sont insuffisants.	Coordination interne ; budgets et cofinancements par action ; frais de partage des outils à chiffrer.
Indicateurs clés	Sections ouvertes ; agents formés ; fréquence d'usage du corse ; retours des familles ; poursuite en maternelle.	Ateliers ; familles et assistantes maternelles touchées ; professionnelles accompagnées ; usage des supports ; répartition nord/sud.	Occupation de Campanari ; agents formés ; ACM bilingues ou immersifs ; usage réel du corse ; projets adolescents ; retours des familles.	Actions 100 % EAC avec séquences immersives ; crèches, écoles dotées d'un parcours ; enfants distincts touchés ; crédits Cité éducative et Ville mobilisés.	Actions avec pilote, calendrier, financement et indicateurs ; bilans PEDT/Cité éducative/CTG ; crédits, publics et quartiers ; communes partenaires.

Détail des dépenses par nature et par catégorie budgétaire

La nature budgétaire et la fréquence des dépenses sont distinguées ci-dessous.

Dépenses annuelles de fonctionnement

Poste	Montant	Fréquence et portée
Scola Corsa — forfait scolaire et soutien envisagés Catégories 1 et 2	90 000 €/an	Chaque année ; comprend 75 000 € versés en 2025, soit 15 000 € supplémentaires envisagés au regard de l'évolution des effectifs bastiais à Scola Corsa en 2027 (650 euros versés actuellement par enfant résidant à Bastia).
Activités RPE et LAEP Catégorie 3	15 000 €/an	Chaque année, sous réserve du financement (sur versement de la PSO) .
Sous-total annuel identifié Catégories 1, 2 et 3	105 000 €/an	Montant total estimé, et non coût supplémentaire intégral pour la Ville (car 75 000 € déjà versés).
Parcours LCC et EAC Catégorie 2	Jusqu'à 10 000 €/an	Redéploiement envisageable si les crédits existants sont insuffisants ; hors sous-total.
Mises à jour, rappels et formation des nouveaux agents Catégorie 2	À chiffrer	Enveloppe annuelle résiduelle à prévoir après la formation initiale ; coûts en diminution, selon les besoins ; hors sous-total.

Dépenses de fonctionnement ponctuelles étalées sur plusieurs exercices

Poste	Montant initial total	Fréquence et portée
Formation initiale de 60 animateurs Catégorie 2	57 600 €	Module initial de 4 h/mois pendant 12 mois, soit 48 h par agent. Calcul : 60 × 48 h × 20 €. Hypothèse d'heures supplémentaires rémunérées.
Formation initiale de 12 ATSEM dans 3 écoles Catégorie 2	11 520 €	Trois groupes à Venturi, Calloni et Campanari ; 48 h par groupe à 80 €/h, soit 11 520 € pour le module initial. Le cout de 80 €, l'heure de formation reste à consolider ; possibilité de financement via le règlement des aides de la CdC à hauteur de 10 000 €/ par an.
Formation initiale des 38 autres ATSEM dans 9 écoles Catégorie 2	34 560 €	Extension aux 38 autres ATSEM dans les 9 autres écoles ; montant total du déploiement initial, à programmer sur plusieurs exercices ; possibilité de financement via le règlement des aides de la CdC à hauteur de 10 000 €/ par an.
Total des formations initiales Catégorie 2	103 680 €	Enveloppe de déploiement initial, à répartir entre les exercices ; non reconductible intégralement chaque année.

Les formations constituent un effort initial de montée en compétences programmé sur plusieurs années. À l'achèvement de ce cycle initial, les coûts de formation ont vocation à diminuer. Une enveloppe annuelle résiduelle, à chiffrer selon les besoins, devra toutefois être maintenue pour les mises à jour, les séances de rappel et la formation des nouveaux arrivants. La programmation pluriannuelle ne transforme pas ces dépenses en investissement.

Investissement

Poste	Montant	Fréquence
Crèche L'Anghjulelli — signalétique, supports et mobilier Catégorie 3	3 000 € TTC	1 x au déploiement initial.
RPE et LAEP — signalétique des deux sites Catégorie 3	3 200 € TTC	1 x au déploiement initial.
ACM — signalétiques Catégorie 3	4 800 €	1 x au déploiement initial.
Total des achats ponctuels à ventiler Catégorie 3	11 000 €	